



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/16595  
30 mai 1984  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATEE DU 30 MAI 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU YEMEN DEMOCRATIQUE AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la déclaration faite le  
30 mai 1984 par un responsable du Ministère des affaires étrangères de la  
République démocratique populaire du Yémen à propos de l'évolution de la situation  
dans la région du golfe arabique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de  
cette déclaration en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Abdalla S. AL-ASHTAL

Annexe

Déclaration d'un responsable du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen à propos de l'évolution de la situation dans la région du golfe arabe

Un responsable du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen a déclaré ce qui suit :

La République démocratique populaire du Yémen suit avec une extrême inquiétude l'évolution dangereuse de la situation qui ne cesse de s'aggraver dans la région du golfe arabe et les manoeuvres américaines qui visent à accroître la tension dans cette région. En effet, les Etats Unis ajoutent à leur flotte un grand nombre de navires de guerre et de porte-avions dans les mers arabes et au large du golfe, en vue d'une intervention militaire visant à déstabiliser les pays de la région, en prenant prétexte du fait que des pétroliers et des navires ont été bombardés. Ces manoeuvres constituent une extension des opérations dans le golfe, et ne sont pas dans l'intérêt des peuples de la région qui aspirent à vivre dans la paix et la sécurité.

La République démocratique populaire du Yémen a affirmé sa position de principe dès les premiers jours de la guerre qui se déroule actuellement dans le golfe : elle a appelé les parties concernées à mettre fin à cette guerre et à résoudre leurs différends par des voies pacifiques. La République démocratique populaire du Yémen lance à nouveau un appel pour que cesse cette guerre destructrice qui a infligé des dommages considérables aux peuples de la région et qui a fourni aux Etats-Unis un prétexte pour installer et développer des bases militaires fixes ou mobiles sur le territoire et dans les eaux territoriales de certains pays de la région et pour exercer des pressions sur certains autres pays de cette même région, dans le but d'obtenir des facilités et des bases sur leur territoire et dans leurs eaux territoriales, protégeant ainsi leurs propres intérêts et imposant leur hégémonie sur ces Etats.

La République démocratique populaire du Yémen, condamnant vigoureusement les manoeuvres militaires de l'administration américaine dans la région du golfe, engage les Etats de la région à faire preuve de vigilance, à s'opposer à ces manoeuvres et à les condamner. De même, la République démocratique populaire du Yémen, sur la base de ses positions fermes sur la question de la guerre du golfe, réaffirme son refus de toute escalade de la guerre, et souligne la nécessité de garantir la liberté de navigation dans les eaux internationales du golfe, de ne pas porter atteinte à la souveraineté des Etats sur leurs eaux territoriales et de ne pas étendre la guerre.

-----

